

Un patrimoine naturel exceptionnel à préserver

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie d'une richesse paysagère remarquable qui reflète sa diversité : des montagnes alpines au nord et à l'est occupant la moitié de la surface de son territoire, de la vallée du Rhône à l'ouest jusqu'au littoral méditerranéen long de 800 kilomètres. Dotée de nombreux espaces naturels, la région abrite un patrimoine exceptionnel qui constitue un atout majeur et lui confère une identité alliant urbanité et qualité de vie. Haut lieu de la biodiversité mondiale, la préservation de sa richesse naturelle exceptionnelle est un enjeu essentiel pour un territoire qui connaît d'importantes mutations induites par les activités humaines : la réduction des surfaces agricoles, une forte urbanisation, le développement d'un réseau d'infrastructures linéaires de transports et d'énergie fragmentant les espaces naturels, des pollutions multiples. Ce patrimoine naturel est d'autant plus vulnérable que la région est particulièrement exposée aux impacts du changement climatique.

Jean-Jacques Arrighi, Insee
Agnès Verdeau, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Une région constituée au trois quarts d'espaces naturels

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur abrite une très grande variété d'espaces naturels : la haute montagne au nord et à l'est jusqu'à la mer Méditerranée ; collines, plateaux et massifs au centre ; zones humides dans le delta du Rhône ; vallées du Rhône et de la Durance ; étroites plaines littorales enclavées dans le relief de Toulon à Nice. Cette richesse paysagère est aussi le résultat de la variété des climats, entre climat méditerranéen sur la bande littorale et climat montagnard dès 800 mètres d'altitude. De la combinaison des caractéristiques géo-morphologiques et climatiques émergent cinq grands ensembles paysagers distincts : les Alpes du Sud, la Haute Provence ou moyen pays, la Basse Provence ou collines provençales, les plaines provençales et littorales, et la Provence cristalline (*figure 1*).

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région forestière française : 48 % des superficies sont boisées contre 29 % en moyenne nationale. Une très grande variété d'espèces se côtoient : pins sylvestres, hêtres et mélèzes dans les Alpes ; chênes pubescents, chênesverts, arbousiers, bouleaux en plaine ; pins d'Alep, pins parasols, mimosas, cèdres sur le littoral ; maquis denses et garrigues arbustives sur les plateaux et les versants arides des massifs qui dominent les Bouches-du-Rhône et le Var. De plus, la forêt s'étend et cette progression s'exerce sur les espaces naturels ouverts et les zones agricoles.

Cette diversité des espaces naturels et ruraux, qui ne se retrouve dans aucune autre

région de métropole, constitue un atout majeur pour Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les espaces naturels dominent l'occupation du sol (75 % contre 34 % en moyenne en France). Ils contribuent à l'attractivité résidentielle et touristique de la région. Les paysages agricoles (17 % du territoire régional) jouent un rôle essentiel pour l'accèsibilité et l'entretien de ce patrimoine. Toutefois, le cadre de la vie quotidienne de

la majorité des habitants s'inscrit dans les 8 % de la superficie régionale constituée des espaces urbains et périurbains (*figure 2*).

Une biodiversité exceptionnelle, des énergies renouvelables en progression

Ce patrimoine naturel singulier abrite une diversité exceptionnelle d'espèces

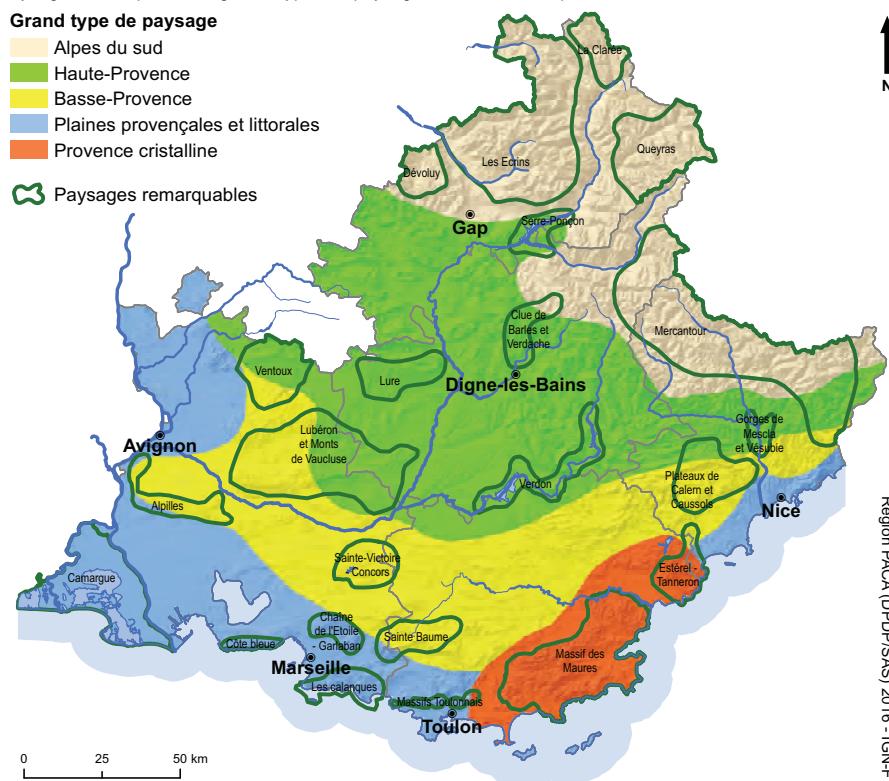
1 Cinq grands ensembles paysagers distincts, de très nombreux sites remarquables

Paysages remarquables et grands types de paysages de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Grand type de paysage

- Alpes du sud
Haute-Provence
Basse-Provence
Plaines provençales et littorales
Provence cristalline

Paysages remarquables



Source : Dreal Provence-Alpes-Côte d'Azur

naturelles. Près des deux tiers des espèces végétales françaises et un tiers des espèces d'insectes sont présents dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La faune et la flore régionale se caractérisent par un fort taux d'endémisme et la présence d'un grand nombre d'espèces rares ou menacées. La préservation et la restauration des continuités écologiques constituent dès lors un enjeu essentiel pour le maintien de la biodiversité régionale. Elle est fragilisée par la fragmentation induite par la dilatation périurbaine des villes, qui s'accompagne d'une artificialisation des sols. Préserver la couverture de la Trame Verte et Bleue représente une tâche ambitieuse. Elle couvre en effet 63 % de la surface régionale. 59 % de cet espace est identifié comme réservoirs de biodiversité et 4 % assure une fonction de corridors écologiques (*figure 3*).

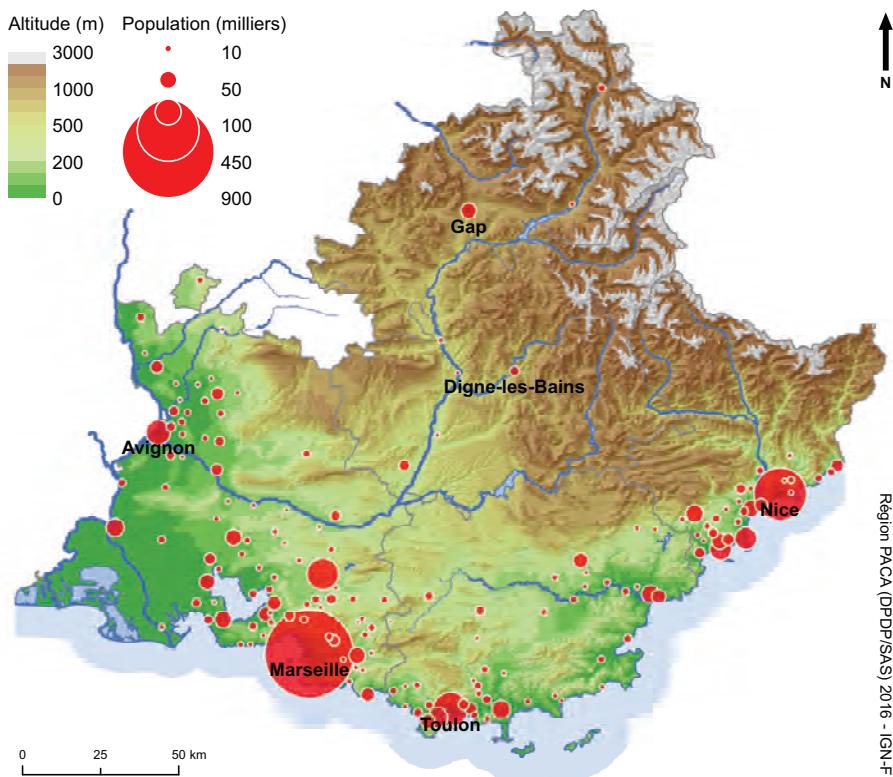
La mer Méditerranée compte parmi les dix « hot-spots » de biodiversité de la planète : elle abrite près de 10 % des espèces répertoriées mondialement pour 1 % de la surface totale des océans. La préservation de ses écosystèmes constitue donc un autre enjeu majeur qui concerne la région mais dépasse son strict cadre.

Avec 46 000 km de cours d'eau, Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie d'une ressource en eau abondante, disponible et de bonne qualité. Elle est répartie en quatre grands bassins hydrographiques : le Rhône, la Durance, les cours d'eau côtiers et les affluents de l'Isère. La Durance et son principal affluent, le Verdon, constituent la ressource principale. Elle couvre 60 % des usages. Les nombreux aménagements hydrauliques et hydroélectriques présents sur le territoire permettent de distribuer cette ressource par d'importants transferts d'eau vers les zones peuplées qui sont déficitaires pour la plupart.

Le territoire régional bénéficie d'un fort potentiel d'énergies renouvelables, lesquelles représentent 31 % de la consommation régionale (20 % en moyenne au niveau national). En 2012, 78 % de la production régionale d'électricité provient des énergies renouvelables, dont 69 % pour l'hydroélectricité. Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région productrice d'hydroélectricité, derrière Auvergne - Rhône-Alpes. Longtemps première région photovoltaïque, elle est désormais devancée par l'Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes et Auvergne - Rhône-Alpes. En matière d'éolien (4 parcs éoliens) et de bois énergie (284 installations), la région dispose également d'un potentiel important.

2 Les trois quarts de la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur résident sur le littoral

Géographie physique et population 2012 de Provence-Alpes-Côte d'Azur

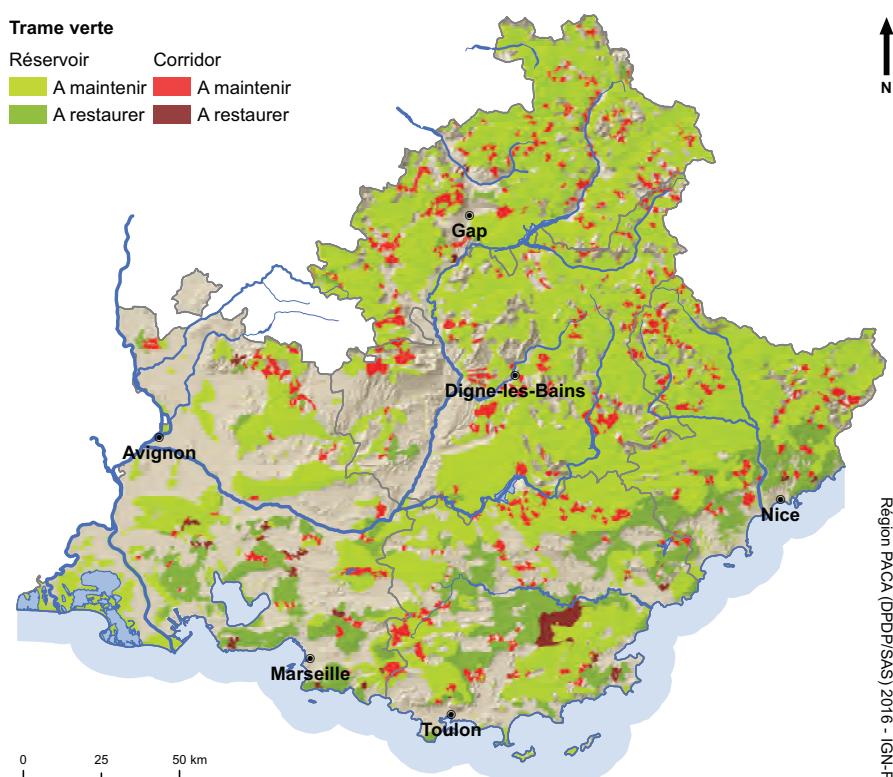


Note : seules sont représentées les communes de 5 000 habitants ou plus.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

3 Une continuité écologique à préserver, la Basse Provence en point de vigilance

Trame verte : corridors écologiques et réservoirs de bio-diversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Note : Réservoirs et corridors identifiés dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).

Sources : Dreal Provence-Alpes-Côte d'Azur ; SRCE - TVB

Une progression rapide des sols artificialisés

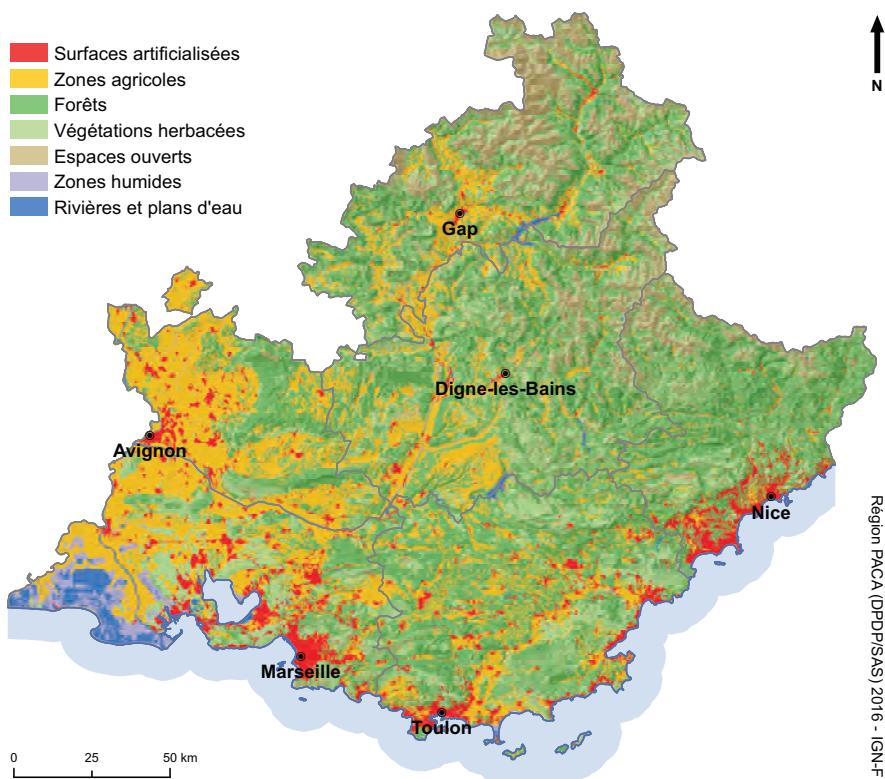
L'accélération de la périurbanisation engendre une progression massive et rapide des espaces artificialisés. Le grignotage diffus des lotissements, des zones commerciales et des zones d'activité, s'accompagne des réseaux nécessaires (eau, électricité, communications, routes, parkings) et s'exerce au détriment des terres agricoles et des milieux naturels. Il conduit à des phénomènes de mitage et de fragmentation des

espaces naturels (*figure 4*). Entre 2006 et 2012, la part des sols artificialisés dans l'ensemble des sols de Provence-Alpes-Côte d'Azur est passée de 7,0 % à 8,1 %. C'est une hausse plus importante qu'en moyenne en France métropolitaine. Cette progression est particulièrement prononcée dans les Bouches-du-Rhône (passant de 13,3 % à 17,0 %), et dans une moindre proportion dans le Var (de 9,1 % à 10,2 %) (*figure 5*).

L'artificialisation des sols se fait surtout aux dépens de l'activité agricole : la surface agricole utilisée (SAU) a chuté de 12 %

entre 2000 et 2010, soit un rythme quatre fois supérieur à la moyenne nationale. Une singularité de la région apporte en partie l'explication à cette tendance forte : 44 % de la surface agricole utile (SAU) est localisée dans les communes urbaines, une proportion près de trois fois supérieure à la moyenne de France métropolitaine (15 %). En effet, les terres les plus productives se situent dans les zones fortement peuplées (littoral, vallées) et la concurrence foncière est d'autant plus vive que plus de la moitié des exploitations agricoles sont situées dans des pôles urbains ou à proximité de ceux-ci, et sont directement confrontées à l'étalement urbain. Sur les dix dernières années, près d'une exploitation sur quatre a disparu.

4 Artificialisation des sols : massive sur le littoral et mitage en Basse Provence et dans la Vallée du Rhône
Occupation du sol de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2012



Note : Nomenclature mixte entre niveau 1 et niveau 2 Corine Land Cover.

Sources : MEDDE/CGCD/SOeS, Corine Land Cover 2012

Une région particulièrement concernée par les politiques de protection du patrimoine naturel

Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région particulièrement concernée par les politiques de protection des espaces et des espèces naturelles. Près de 6 % du territoire est soumis à une protection réglementaire (1 % en moyenne au niveau national).

L'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), qui identifie les secteurs de conservation de la biodiversité, retient 54 % du territoire régional, deux fois plus qu'en France. D'autres outils dédiés à la préservation de la biodiversité et des milieux naturels sont également développés. Avec 30 % de la superficie régionale occupée par des sites Natura 2000 (10 % en France), la gestion écologique européenne des milieux remarquables s'efforce de tenir compte des nécessités contingentes, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles, ainsi que des particularités régionales et locales.

Sur dix parcs nationaux, quatre sont localisés en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Calanques, Port-Cros, Écrins, Mercantour). À ceux-ci s'ajoutent douze réserves naturelles nationales. Moins contraignantes, les initiatives locales permettent de gérer et de valoriser les espaces naturels. Aux sept parcs naturels régionaux existants (Alpilles, Camargue, Luberon, Verdon, Préalpes d'Azur, Queyras et Baronnies provençales), s'ajoutent deux projets (Sainte-Baume et Mont Ventoux). Enfin, six réserves régionales complètent la préservation des milieux et habitats, où se concentrent certaines espèces à haute valeur patrimoniale (*figure 6*).

5 L'artificialisation des sols en progression rapide à l'ouest de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Part des sols artificialisés par département de Provence-Alpes-Côte d'Azur de 2006 à 2012

	2006	2007	2008	2009	2010	2012	En %
Alpes-de-Haute-Provence	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1	
Hautes-Alpes	2,3	2,5	2,6	2,8	2,8	2,8	
Alpes-Maritimes	7,4	7,4	7,4	7,6	7,7	7,8	
Bouches-du-Rhône	13,3	13,4	13,5	13,5	14,0	17,0	
Var	9,1	9,2	9,4	9,4	9,7	10,2	
Vaucluse	11,0	11,0	10,4	10,9	11,0	11,9	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,0	7,1	7,1	7,2	7,4	8,1	
France métropolitaine	8,3	8,5	8,6	8,8	8,9	9,1	

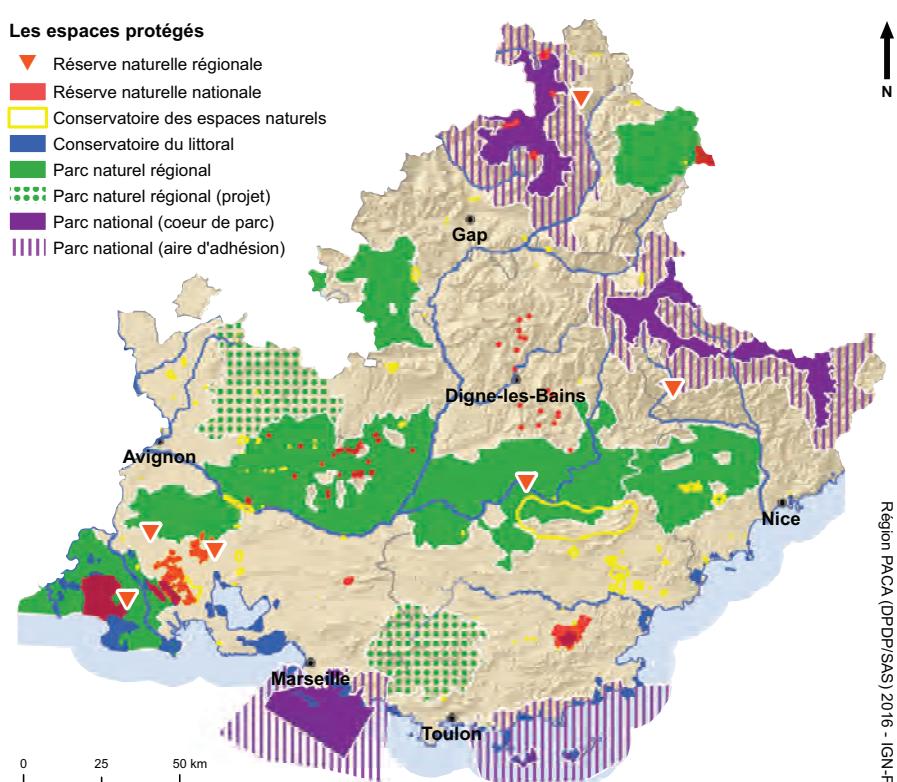
Source : SSP, enquête Teruti-Lucas

De fortes émissions de CO₂ et une sur-exposition aux risques induits par le changement climatique

Stress thermique, précipitations extrêmes, inondations, glissements de terrain, pollution de l'air, ou encore rareté de l'eau, sont autant de risques qui, amplifiés par le changement climatique, menacent le patrimoine naturel de la région, et plus généralement son activité économique et sa population. Cinq types de risques naturels sont présents en Provence-Alpes-Côte d'Azur : inondation, incendie, mouvement de terrain, tremblement de terre et avalanche. À ceux-ci s'ajoute l'érosion du trait de côte dans la plupart des communes littorales. Ainsi, toutes les communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont exposées à au moins un risque naturel, et la plupart d'entre elles en cumulent plusieurs (figure 7). ■

6 4 parcs nationaux, 7 parcs régionaux, 18 réserves naturelles... Un dispositif public de protection très actif en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Périmètre des espaces naturels protégés en Provence-Alpes-Côte d'Azur

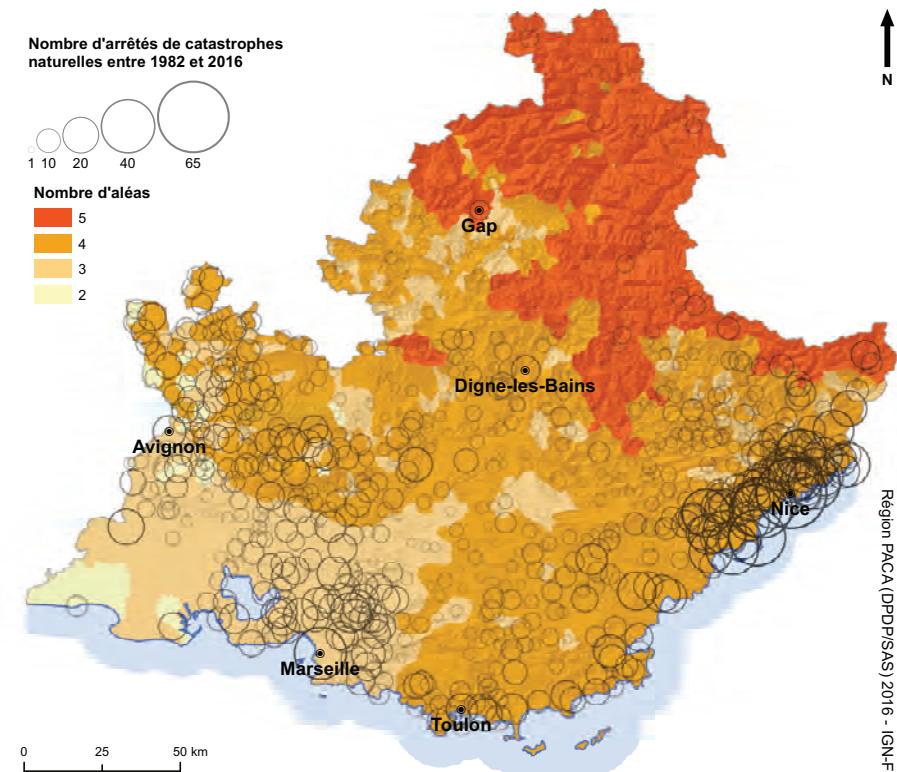


Région PACA (DPDP/SAS) 2016 - IGN-F

Source : Dreal Paca, MNHM, Conservatoire du Littoral

7 Une forte exposition aux risques naturels en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Variété et fréquence des arrêtés de catastrophe naturelle par commune de Paca



Région PACA (DPDP/SAS) 2016 - IGN-F

Pour en savoir plus

- « Le Profil Environnemental Régional », Dreal Paca, Région Paca, Édition 2015
- « Tableau de bord du développement durable en Paca », Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur, Édition 2015
- « Biodiversité, une chance pour nos territoires », Observatoire régional de la Biodiversité, mai 2015
- « Schéma Régional Climat Air Énergie », Dreal Paca, Région Paca, Édition 2014

Note : le risque est la confrontation d'un aléa (mouvement de terrain, séisme, feu de forêt, avalanche, inondation) et d'une zone géographique à enjeux (humains, économiques ou environnementaux).

Source : Base Gaspar 2016 (prim.net)